

Réf: Dossier N° : 55040

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « ENTREPRISE D'ELECTRICITE ET DE REBOBINAGE GENERAL » en abrégé «EERG »

Siège social : ABIDJAN - PORT-BOUET ILOT ENSTP PRES STE
ANNE BLOC 177 PORTE 5, 18 BP 1766 ABIDJAN 18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27 Sept 2018, et enregistrés au CEPICI le 02 Oct 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ENTREPRISE D'ELECTRICITE ET DE REBOBINAGE
GENERAL » en abrégé «EERG ».

Objet: tous travaux d'électricité et commercialisation de matériel électrique, travaux de traitement et maintenance, travaux de climatisation et froid. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - PORT-BOUET ILOT ENSTP PRES STE ANNE
BLOC 177 PORTE 5, 18 BP 1766 ABIDJAN 18

GERANT: Monsieur N'GUESSAN KOUASSI OSCAR.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-25833 du 02/10/2018 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°23234 du 02/10/2018

Pour Avis

Le CEPICI

